



Programme de lutte contre la désertification et la pauvreté par la sauvegarde et la valorisation des Oasis.

Situation au 31 Janvier 2008

Axes d'interventions	Ciblage	Nature
Activités génératrices de revenu Environnement	Territorial et sectoriel	Programme Régional

Date signature de la convention	Date de démarrage	Date de clôture	Etat d'avancement
11 Mars 2006	Mars 2006	Février 2011	En cours de réalisation

1. Introduction

A travers ce programme, l'ADS contribuera à la lutte contre la Désertification et la Pauvreté en sauvegardant et valorisant les Oasis du Sud Marocain notamment celles de Tafilalet.

Ce programme vise la création d'une identité « PAYS » à un vaste territoire, dont les composantes sont relativement homogènes, et qui permettra de rassembler toutes les initiatives locales, autour d'un projet de territoire.

2. Présentation

Objectifs	I) la mise en place d'un processus de 'démarche' « PAYS », II) la restauration de l'agro écosystème Oasien et de sa biodiversité, III) la prise en compte législative et réglementaire par l'état d'un mode de développement spécifiquement Oasien
Localisation	- Oasis de Tafilalet
Exécution	- Direction de l'Aménagement du territoire. (DAT).
Réalisations	- Lancement de la Démarche Pays dans le Taffilalet, à Erfoud et Errachidia ; - Réalisation de plusieurs missions de diagnostics avec les différents intervenants du programme ; - Création d'une Maison des Oasis chargée de réhabilitation et conservation d'un capital patrimonial oasien ; - Réalisation d'une étude Agrobiologique sur les sites des oasis de Jorf, Ferkla et Goulmima ; - Réalisation d'une étude pour une gestion économe de

l'Eau ;

- Réalisation d'une étude sur l'écotourisme au niveau du site du programme ;
- Réalisation d'une étude de développement de filière biologie ;
- Distribution de 6000 plantes aromatiques et médicinales aux agriculteurs
- Départ du coordonnateur du programme suites à plusieurs contraintes ;
- Le comité de pilotage du 'FFEM' a octroyer le 30 Mars 2007 un montant de 1.500.000 euros pour le programme dont une subvention d'un montant de 1.410.000 euros confiée au PNUD. Le reste pour le financement de mission du 'FFEM' (Fonds Français pour l'Environnement) ;
- Relance du programme suite à l'atelier technique avec les principaux partenaires nationaux et internationaux impliqués dans les activités du projet, programmé les 22 et 23 Avril 2008 par le Directeur National 'DAT' (agence d'exécution).
- Présentation et discussion des bilans d'activités conduites par l'ancien coordonnateur en 2007 ;
- Finalisation du plan d'action 2008 ;
- Présentation de la nouvelle plateforme d'organisation et de fonctionnement du POT, de la démarche de développement territoriale du POT et des modalités de sa mise en œuvre ;
- Présentation et discussion du rapport d'activités du 'CARI', 'agroécologie oasisienne dans la province du Tafilalet' ;
- Présentation des activités relatives au volet 'PAM' (plante aromatique et médicinale) par 'FSTE', développement de produit 'BIO' de PAM aux OASIS ;
- Présentation des activités relatives au volet 'Gestion Durable de la Ressources en Eau' par le groupe Innovations de Gestion des Eaux dans les Oasis du Tafilalet « IGEOT »
- Volet écotourisme : présentation des principaux éléments du diagnostic, de la stratégie et des propositions de pistes d'actions du 'POT' ;

Synthèse, conclusion et mise en perspective :

- Réajustement et recadrage des objectifs et des plans d'actions (des partenaires) ;
- Mise en cohérence des activités des acteurs et des partenaires ;
- Démarche Pays : Démarche Territoriale ;

Finalisation du plan d'action 2008, afin de le soumettre au Comité Technique Provincial et au Comité de Pilotage National.....

3. Montage financier

Partenaires	Contribution US \$
MATEE/MEMEE	1.090.000
Agence de Développement Social	820 000
PNUD	350.000
FFEM	1.999.380
Principauté de MONACO	580.000
Budget global	4.839.380 US\$